

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

RAYNAL

Histoire de la population de la commune de Bessan (Hérault) (1851-1937)

Journal de la société statistique de Paris, tome 87 (1946), p. 286-291

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1946__87__286_0

© Société de statistique de Paris, 1946, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

Histoire de la population de la commune de Bessan (Hérault) (1851-1937) [1].

Généralités. — La commune de Bessan, toute proche (2) des villes d'Agde, Pézenas et Béziers, fait partie de la région viticole du Bas Languedoc et du Roussillon qui borde la Méditerranée du delta du Rhône à l'Espagne et dont les quelque 500.000 hectares de vignes fournissent, année moyenne, presque la moitié de la production française (environ 30 millions d'hectolitres sur 60).

Bessan peut être pris comme gros bourg-type de cette région. Nous allons résumer à grands traits son développement économique et son évolution démographique durant la période considérée (1851-1937).

Le bourg, bâti sur la rive gauche de l'Hérault, à 12 kilomètres de son embouchure, s'élève au milieu d'un riche terroir, mollement ondulé (altitudes variant de 2 à 57 mètres), que dominent au nord les pentes régulières des trois anciens volcans de Saint-Thibery (altitudes de 85 et 89 mètres). De même que la plupart des villages du Bas Languedoc, coutumiers des guerres et des incursions, Bessan fut très anciennement fortifié, avec l'église comme réduit, ainsi que l'atteste le plan circulaire de la bourgade. Les maisons, serrées le long des rues, ou autour des places, rarement avec jardins, lui impriment un caractère presque urbain, dans la mentalité quasi-ouvrière des viticulteurs qui forment plus des trois-quarts de la population.

L'agglomération principale renferme les quatre-cinquièmes des habitants (2.762, soit 79,3 % en 1931; 2.501, soit 82,4 % au cens de 1936). Quelques domaines de propriétaires viticulteurs et le hameau ouvrier des carrières d'Hortes constituent les écarts (720 habitants en 1931, 533 en 1936).

Les 2.765 hectares de territoire communal, à l'exception de la zone volcanique du nord-est, appartiennent aux alluvions pliocènes, éminemment favorables à la culture de la vigne qui en occupe plus des trois quarts (3) (2.133 hectares, soit 77 %). Les parties les plus sèches, les moins fertiles (320 hectares, soit 11,5 %) demeurent aujourd'hui incultes.

La production moyenne du vignoble bessanais s'élève à 186.500 hectolitres (4) et représente un rendement de 88 hectolitres à l'hectare.

Le tiers environ de la superficie du vignoble est possédé par des journaliers agricoles ou de petits propriétaires (domaines de moins de 5 hectares).

I. — LE XIX^e SIÈCLE (1851-1901)

Cette monoculture intégrale est de date récente. En 1824, la presque totalité des communes du Bas Languedoc comptaient plus de terres labourables que de vignes. A Bessan, 1.431 hectares, contre 1.300 de vignes et 115 d'incultes (Creuzet de Lesser, *Le Département de l'Hérault*, Montpellier, 1824) (5). L'extension de la vigne a été l'œuvre du milieu du XIX^e siècle, surtout celle des années du second Empire. C'est en 1869 que le vignoble héraultais a occupé sa superficie maximum (226.000 hectares).

Un tel essor nécessitait un accroissement correspondant de main-d'œuvre. La population de Bessan, restée presque stationnaire entre 1821 (2.246 habitants) et 1851 (2.287 habitants), passe rapidement à 2.537 habitants en 1866.

Identifié dans le département dès 1868, le phylloxéra a vite fait d'étendre ses ravages. En 1885, il ne subsiste plus dans l'Hérault que 47.500 hectares de vigne et la récolte

(1) Cette étude a été rédigée par le Général Raynal en 1938. Retrouvée dans ses papiers après sa mort, elle nous a été transmise récemment par M^{me} Raynal (Note de la Rédaction).

(2) 6 kilomètres d'Agde, 9 de Pézenas, 18 de Béziers.

(3) Chiffres de l'enquête du ministère de l'Agriculture de 1929.

Cette même enquête relève bien 99 hectares de terres labourables. Mais les cépages actuels, introduits après la grande invasion du phylloxéra, plus fragiles que leurs devanciers, ne durent guère qu'une cinquantaine d'années et passé ce laps de temps, doivent être remplacés. Or, avant de replanter de nouveaux céps, il est indispensable de cultiver la terre en avoine ou en luzerne pendant trois à cinq ans. Ces lopins de culture qu'on aperçoit, dispersés comme au hasard, au milieu des vignes, ne correspondent donc pas à une affectation permanente en céréales ou fourrages artificiels. Ils représentent seulement une culture obligatoire et intermédiaire entre deux plantations en vignes. Pour la plupart des communes, de cette région leur étendue varie de 3 à 5 % de la superficie du vignoble (Bessan : 4,2 %).

(4) Enquête précitée.

(5) A cette même date, le département de l'Hérault ne produisait que 2.078.000 hectolitres de vin, sur lesquels 1.280.000 étaient transformés en eau-de-vie par les distillateurs (Creuzet de Lessec, *op cit*).

tombe à 2 millions d'hectolitres; mais les viticulteurs languedociens, à force d'énergie et en engageant d'énormes capitaux, arrivent à conjurer le fléau et, à la fin du siècle, le vignoble se trouve reconstitué. Toutefois, les nouveaux cépages, plus fragiles, plus sujets aux maladies, réclament plus de soins, plus de travaux minutieux, partant plus de main-d'œuvre. Après la stagnation, causée par la crise phylloxérique de 1866 à 1881 (2.537, 2.552, 2.544 habitants), la population fait un nouveau bond en avant et atteint en 1901, le chiffre de 2.848 individus, soit un accroissement de 25 % depuis 1851, gain remarquable pour une population agricole qui présentait déjà à cette date une densité de 81 habitants par kilomètre carré.

Or, pour l'ensemble de la période 1851-1901, les bilans démographiques se sont traduits par un solde nettement déficitaire (excédent des décès sur les naissances : 302). L'accroissement constaté de 561 individus n'a donc pu être réalisé qu'au prix d'un excédent d'immigrants de 863 individus (30 % du chiffre de la population de 1901).

En effet, le taux brut de natalité, déjà faible de 1851 à 1856, pour une population rurale de l'époque (25,3 ‰), va s'abaissant et tombe au-dessous de 20 ‰ pour les périodes 1872-1876 et 1881-1890. D'autre part, comme dans toutes les communes du Languedoc riveraines de la Méditerranée, la mortalité infantile est extrêmement élevée. De 1851 à 1866, plus de 40 % des décès sont fournis par les enfants de moins de dix ans. Cette mortalité infantile diminue assez vite, mais les épidémies, jusque vers 1895, exercent de fréquents ravages dans le Midi et maintiennent la mortalité générale (23 à 28 ‰) à un taux nettement supérieur à celui de la natalité.

Jusque vers 1885-1890, cette immigration reste uniquement française; ce sont les montagnes voisines qui, plus pauvres, la fournissent (Lozère, Aveyron, Tarn, Ariège, et dans le département même l'arrondissement de Saint-Pons). Les grands travaux de chemins de fer de l'époque sont exécutés par des terrassiers auvergnats, pyrénéens, cévenols. Les étrangers n'arrivent qu'à partir de 1895 et tout d'abord en petit nombre (carriers italiens, puis journaliers espagnols). Enfin, de 1896 à 1898 la guerre de Cuba détermine un afflux espagnol assez notable pour que les naissances étrangères puissent inverser le bilan démographique de la période 1896-1901 et remplacer par un excédent de naissances le déficit qu'aurait produit le seul élément français.

II. — LE XX^e SIÈCLE.

a) *L'avant-guerre (1901-1913).*

La reconstitution du vignoble avait été accompagnée d'une véritable course à la production qui aboutit à une inquiétante crise de mévente. Après quelques instants tragiques, les grandes manifestations de 1907 se terminent heureusement par la création de la Confédération Générale des Vignerons et l'adoption de mesures législatives qui assainissent le marché du vin et ramènent à Bessan la prospérité d'antan.

En outre, l'exploitation de plus en plus active des carrières de basalte vient juxtaposer à l'élément agricole une population ouvrière, italienne au début, mais qui ne tarde pas à devenir presque uniquement espagnole.

Aussi, après le recul momentané causé par la crise et qu'accuse le cens de 1906 (2.755 habitants contre 2.848), la population arrive en 1911 à dépasser légèrement (2.863 habitants) le chiffre de 1901, mais toujours grâce à l'immigration, maintenant étrangère. Malgré la présence d'un important élément espagnol plus jeune et plus fécond, malgré la chute de la mortalité infantile, les décès continuent en effet à l'emporter sur les naissances (de 1901 à 1911, excédent de 70 décès).

b) *La période de guerre (1914-1920).*

En août 1914, départ soudain des mobilisés, puis arrivée des réfugiés de la Belgique et du Nord de la France; immigration massive, surtout à partir de 1916, de travailleurs nord-africains et espagnols pour activer le rendement des carrières et assurer la production du vin réquisitionné pour les besoins des Armées; c'est, de la sorte, pour la population toute une série d'à-coups qui se répercutent dans l'allure désordonnée des phénomènes démographiques. Peu de naissances, encore moins de mariages de 1914 à 1917, forte mortalité causée en 1918 par l'épidémie de grippe espagnole, enfin en 1919 et en 1920, avec le retour des mobilisés, brusque relèvement de la nuptialité, puis de la natalité.

Néanmoins, au recensement de mars 1921, la période décennale se traduit par une augmentation de 236 habitants. Mais, en même temps, l'élément français accuse un fort recul; malgré les naissances exceptionnellement nombreuses de 1920, il a marqué sur place un excédent de 137 décès, auquel il faut ajouter les 68 Bessanais tombés au champ d'honneur, soit un déficit total de 205 existences (8 % du chiffre de la population).

c) *L'après-guerre (1921-1937).*

Jusqu'en 1931, l'activité économique continue à se développer. La culture de la vigne reste rémunératrice et assure ainsi l'aisance de toute la population agricole. Le trafic routier, de plus en plus intense, exige des matériaux d'empierrement de choix que les carrières

de Bessan et de sa voisine Saint-Thibery fournissent aux meilleures conditions et expédient jusqu'à Toulouse. La prospérité est donc générale.

Le machinisme qu'utilisent de plus en plus les viticulteurs, n'entraîne pas une diminution sensible de main-d'œuvre. Étant donné la multiplicité des travaux que réclame aujourd'hui le vignoble, les propriétaires arrivent, en régularisant la succession de ces travaux, à réduire de plus en plus l'emploi de journaliers temporaires et à augmenter en même temps le nombre des travailleurs attachés en permanence à leurs domaines. Par ailleurs, l'activité artisanale, que possédait naguère tout village (tailleurs, cordonniers, forgerons, menuisiers-ébénistes, etc...) et, plus encore, celle qui était née des besoins locaux du vignoble (tonneliers, foudriers, charrons, bourrelliers) s'effacent de plus en plus, la première devant la concurrence des grands magasins de Béziers, la seconde devant le développement rapide du transport des vins en citernes métalliques (wagons, camions autos ou remorques), ainsi que de la conservation du vin dans les cuves en ciment armé (1). Toutefois, en contre-partie, s'est créée à Bessan, comme dans toutes les grosses bourgades, un néo-artisanat de mécaniciens, électriciens et garagistes.

En dix ans, la population réalise un gain de 12,5 % (388 individus) et atteint ainsi en mars 1931 son chiffre maximum (3.487). Pour la première fois depuis 1851, l'accroissement provient plus de l'excédent des naissances (231) que de l'immigration (157). C'est que, maintenant, un tiers des Bessanais appartient à l'élément espagnol qui a fourni un excédent de 241 naissances, alors que la population française, après le feu de paille des années 1920 et 1921, est aussitôt retombée dans sa stérilité de naguère et présente un excédent de 10 décès.

A partir de 1931, la crise économique vient suspendre cette prospérité et du même coup l'essor de la population. En mars 1936, Bessan ne compte plus que 3.034 habitants, 65 de moins qu'en 1921. Cette régression est exclusivement le fait de l'émigration tant de l'élément français (111) que de l'élément étranger (347), alors que le bilan de ces cinq années se traduisait par un excédent de 10 naissances (excédent de 43 naissances étrangères, en regard d'un excédent français de 33 décès).

III. — ÉTUDE DES CARACTÈRES DÉMOGRAPHIQUES D'APRÈS-GUERRE

Comme viennent de le montrer les chiffres ci-dessus, on ne saurait désormais analyser les phénomènes démographiques de Bessan, sans dissocier les deux éléments, celui d'origine française et celui d'origine étrangère.

Cette discrimination est assez longue et assez délicate, car, au point de vue que nous considérons, ce qui nous importe c'est l'origine et non la nationalité légale, alors que les statistiques officielles ne peuvent tenir compte que de cette dernière. Pour reconnaître cette origine, il est nécessaire de suivre en détail les listes nominatives des recensements, les registres de l'état civil et de relever les décrets de naturalisation. Par suite, nous ne prétendons point être arrivé à une exactitude absolue.

Nous avons donc préalablement séparé les deux éléments et déterminé la part revenant à chacun d'eux dans les mouvements de population, ainsi que leur composition respective par catégories d'âges. Nous en déduisons les caractères sociaux et démographiques qui peuvent se résumer ci-après.

a) POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE.

Cet élément comprend aujourd'hui les trois cinquièmes de la population (59 % en 1931, 62,8 % en 1936 après les fortes rentrées d'Espagnols dans leur pays), soit 2.054 personnes en 1931 et 1906 en 1936.

Le recensement nous donne, pour la population de *nationalité française* des chiffres sensiblement supérieurs, 2.162 en 1931 (62,1 %) et 2.169 en 1936 (71,5 %); mais la liste nominative du cens de 1931 permet de relever 108 personnes de nationalité française, appartenant à des familles d'origine nettement étrangère, mais naturalisées en tout ou partie. En 1936, par suite des naturalisations obtenues par voie de décrets (12 familles comptant 42 personnes dans l'intervalle des deux cens), par suite des naturalisations automatiques d'étrangers nés en France, parvenant à leur majorité, des mariages mixtes, des naissances survenues dans les familles de naturalisés, le chiffre des individus de la catégorie s'est élevé à 263.

Cet élément d'origine française est essentiellement constitué de viticulteurs, grands ou petits propriétaires, d'employés, fonctionnaires, d'artisans, commerçants, régisseurs, agents de culture, employés de chais, conducteurs d'automobiles, ouvriers spécialistes. Il fournit de moins en moins de manœuvres, de charretiers, d'ouvriers du bâtiment ou de journaliers agricoles.

Les statistiques font ressortir les caractères démographiques essentiels :

Population vieille. — Au recensement de mars 1931, 19,4 % de moins de quinze ans, 47,7 % d'adultes, 32,9 % de plus de cinquante ans.

(1) La construction de la Cave coopérative, aujourd'hui réalisée à Bessan, comme dans la plupart des villages viticoles de l'Hérault, a porté un nouveau coup à l'industrie de la tonnellerie en lui supprimant la clientèle des petits vigneron dont le matériel vinaire est devenu sans emploi.

Population stérile, malgré une forte nuptialité chez les jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans. De 1931 à 1936, en regard de 73 mariages avec maris français, on ne constate que 128 naissances légitimes avec père français.

Taux brut de natalité en 1931-1936 : 13 ‰ (taux rectifié : 12,3).

Taux brut de mortalité : 16,8 ‰.

La natalité est excessivement faible, inférieure même au taux rectifié de l'Hérault pour la période 1930-1932 (14,9 ‰). Le taux brut de mortalité reste élevé, ce qui tient avant tout à l'énorme proportion de vieillards. La mortalité infantile est descendue au niveau de celle de la France et des pays de l'Europe centrale et occidentale (62 décès d'enfants de zéro à un an pour 1.000 naissances, 78 décès de zéro à dix ans pour 1.000 décès), ce qui montre une fois de plus l'impuissance de l'hygiène, instrument de progrès matériels, à arrêter la dépopulation qui, dans nos pays européens, tient avant tout à des causes morales.

Fécondité. Taux de reproduction. — Le taux de fécondité générale est très bas (472 pour 10.000). L'étude de la fécondité par âges nous montre, avec la pratique du fils unique, une fécondité relativement forte pour les femmes de vingt à vingt-cinq ans, en raison des nombreux mariages contractés à cet âge, très faible de vingt-cinq à trente-cinq ans, presque nulle au-dessus.

Le taux de reproduction nette, calculé pour les deux années 1930-1931 est de 0,637. De la sorte, en admettant comme le fait M. Landry, trente ans pour la durée d'une génération (1), une telle population décroîtrait de 36,3 en trente ans et au bout de quatre-vingt-dix ans se trouverait réduite à 17 % de sa valeur initiale.

L'élément français de Bessan est donc engagé pour l'instant dans une voie de dépérissement de plus en plus rapide.

En fait, de 1901 à 1931, la diminution constatée a été de 750 personnes (environ 27 %).

Or, circonstance aggravante, depuis dix ans, malgré son peu de fécondité, cette population émigre. De 1926 à 1936, alors que son bilan démographique accuse un excédent de 68 décès, les recensements font ressortir une diminution de 147 personnes, soit un excédent de 79 émigrants. En effet, cet élément français ne peut plus se renouveler par l'immigration; les régions qui l'ont alimenté au XIX^e siècle, sont devenues complètement exsangues (2). D'autre part, nombre de ces familles françaises de Bessan jouissent d'une aisance qui leur permet d'assurer l'éducation de leurs enfants, et, parmi ces derniers, beaucoup quittent le pays pour les villes qui leur offrent de plus brillantes perspectives d'avenir, dans les carrières libérales ou les professions commerciales.

b) POPULATION D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

1.428 habitants en 1931 (41 % du total).

1.128 habitants en 1936 (37,2 %).

Les Espagnols en constituent la presque totalité (93 %); les Italiens ne comptent que pour 6,5 %. Ces derniers, artisans, carriers, ouvriers du bâtiment, sont, pour la plupart, fixés dans le pays. Naturalisée en grande partie, cette petite fraction de la colonie étrangère peut être considérée comme réellement assimilée.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, les Espagnols provenaient de la région pyrénéenne (vallées d'Andorre, Huesca, avec quelques catalans de Lérida), puis, le mouvement d'émigration s'amplifiant, les nouveaux arrivants sont aujourd'hui fournis par des provinces plus méridionales, Teruel, Murcie, principalement par Castellon de la Plana et Albacète.

Immigration composée de journaliers agricoles, illettrés pour la plupart, venus sans argent et sans cadres, race rude et parfois brutale, mais dans son ensemble prolifique, frugale et travailleuse.

Il convient d'ailleurs d'insister sur ce fait qu'en Bas Languedoc ces Aragonais, ces Valenciens retrouvaient un climat, une race, un dialecte, des mœurs même proches des leurs, une population accueillante, une religion identique. Ils ne se sont donc point trouvés dépaysés, et, avant tout, ont ressenti l'impression d'un pays plus riche et d'une vie plus facile. Aussi la plupart ont éprouvé le besoin de s'y fixer.

Cette considération, basée sur la concordance des témoignages locaux, permet de distinguer dans la population espagnole actuelle, non pas deux tendances, mais deux situations de fait :

1^o Un élément déjà presque enraciné qui a réussi à s'assurer une occupation stable ou à accéder quelque peu à la propriété du sol.

A force de travail et d'économies, ces journaliers parviennent à réaliser leur idéal : l'achat d'une parcelle de vignes, quelques uns à fonder un petit commerce (3). Certains même ont acquis des biens français plus importants, mis en vente par des héritiers devenus citoyens et font aujourd'hui figure de véritables propriétaires-viticulteurs. Leurs familles sont nombreuses; fréquemment, ils demandent et obtiennent leur naturalisation; une proportion de

(1) A. LANDRY, *La Révolution démographique*, p. 64.

(2) Dans l'Hérault, de 1851 à 1936, le canton de Saint-Pons est tombé de 12.029 à 7.056 habitants, celui de la Salvetat, en pleine montagne de l'Espinouze de 7.107 à 2.841.

Les deux départements, jadis les principaux fournisseurs d'ouvriers agricoles, sont en pleine voie de dépopulation, le Tarn depuis 1886, l'Aveyron depuis 1886.

(3) Beaucoup de ces Espagnols, avec leur atavisme de maraichers, emploient leurs loisirs au jardinage, fait plutôt rare chez les viticulteurs français; aussi le marché de Bessan se trouve-t-il, de ce fait, bien mieux approvisionné en légumes frais que ceux des villages renfermant une moindre proportion d'étrangers.

plus en plus grande de leurs enfants, nés en France, ne connaît l'Espagne que par les récits des parents.

2° Un élément qui n'a pu atteindre ce stade de demi-fixation, soit parce qu'arrivé de trop fraîche date, soit par manque de qualités personnelles nécessaires, élément essentiellement variable, comptant un fort excès d'adultes masculins, refluant sur l'Espagne de plus ou moins bon gré pendant les périodes de chômage, inversement s'introduisant d'une façon plus ou moins régulière aux périodes troublées (guerre du Rif, guerre civile actuelle) (1).

D'une population sujette à des variations aussi brusques, tant comme nombre que comme composition, on ne saurait déduire des caractéristiques bien définies.

Nous avons relevé les chiffres ci-après, basés sur les deux années 1930-1931, encadrant le recensement de mars 1931 qui nous a fourni des données précises sur la composition de la population étrangère à cette date.

Composition par âges. — Comme on peut s'y attendre, population riche en jeunes et en adultes, pauvre en vieillards :

34,5 % de moins de quinze ans, 53 % d'adultes, 12,5 % de plus de cinquante ans.

Les adultes se décomposent en 433 hommes contre 319 femmes, soit un excédent d'un quart de mâles, moins fort toutefois que dans mainte immigration ouvrière. L'Espagne est proche, et, dès qu'ils sentent leur gagne-pain à peu près assuré, les travailleurs mariés font venir à Bessan leur famille, parfois même les vieux parents.

Taux de natalité générale : 23,5 ‰ (taux rectifié : 26,4, plus du double de celui de l'élément français pour ces deux mêmes années). Cette natalité est forte pour une population européenne, quelque peu inférieure néanmoins à celle de l'Espagne de 1930-1932 : 27,5.

Taux de mortalité générale : 7 ‰. Taux excessivement bas qui s'explique en tenant compte, d'une part, de la proportion anormalement faible de vieillards et, d'autre part, des mesures d'hygiène qui, bien contrôlées, ont fait tomber depuis 1926 la mortalité infantile des étrangers à un taux aussi bas que celui des Français (en 1930-1931, 4 décès de zéro à un an en regard de 67 naissances).

L'excédent de naissances ressort ainsi à 47 pour deux années, soit à 16,5 ‰. Constatons toutefois que la composition de cette population et ses bonnes conditions matérielles lui constituent un climat démographique le plus favorable.

Taux de nuptialité : 6,42 ‰ (français 4,75 ‰), inférieur à celui de l'Espagne à la même date (7,2).

Taux de fécondité. — Le taux de fécondité générale (1.050 naissances pour 10.000 femmes en état de procréer), bien que très élevé pour la France, reste légèrement inférieur au taux contemporain de l'Espagne (1.072) (2).

Calculé par catégories d'âge, le taux de fécondité des Espagnoles apparaît inférieur à celui des Françaises entre vingt et vingt-cinq ans, puis, constamment, lui reste supérieur de plus du double. La susdite anomalie s'explique par le fait que nous avons précédemment signalé en étudiant la population française, qu'à Bessan, comme dans l'ensemble de la France, le maximum de la fécondité se trouve entre vingt et vingt-cinq ans, c'est-à-dire à un âge moins élevé que dans la plupart des pays étrangers.

Taux de reproduction : 1.292, un peu plus du double du taux français (0.637). Nous nous trouvons en présence d'une population, certes très féconde actuellement, mais sa composition est trop anormale, elle est surtout trop directement influencée en tous sens par les mouvements migratoires pour qu'on puisse formuler des prévisions sur son futur développement.

* * *

S'il est impossible, surtout avec les événements actuels, de pronostiquer l'importance de cet élément, on a pu néanmoins constater son intervention de plus en plus active dans la balance démographique. Depuis 1914, même dans les dernières années où il accuse une nette diminution numérique, il n'a cessé de fournir presque la moitié des naissances, environ le quart des décès.

Le recensement de mars 1931 nous montre qu'à cette date plus de la moitié des enfants étaient d'origine espagnole (494 sur 892), prépondérance qui se vérifie à la composition des classes des écoles.

Depuis 1921, huit années sur dix-sept on donné une majorité de naissances de père espagnol (1923, 1924, 1928, 1930, 1931, 1932, 1933, 1937).

Durant ces dix-sept années, l'élément étranger a présenté un excédent de 306 naissances,

(1) Le Service départemental des Étrangers de Montpellier a constaté en 1937 une forte rentrée d'étrangers. Au 31 décembre de cette année, leur nombre, à Bessan, était remonté à 988, contre 865 en 1936.

(2) Ce taux de fécondité générale (1.050) classerait les Espagnoles de Bessan avant le département français venant en tête de la liste établie par la Statistique Générale de la France pour la période 1930-1932 (Pas-de-Calais : 959). Au contraire, le taux de fécondité des Françaises (472) les placerait à l'avant dernier rang entre les Alpes-Maritimes (453) et la Seine (484). Enfin, le taux d'ensemble de la population bessanaise (688) lui assignerait un rang presque moyen, entre le 5.^e et le 5.^e département. Cette simple constatation prouve, une fois de plus, la nécessité de bien analyser un fait statistique avant d'en tirer une conclusion.

soit une augmentation spécifique de plus de 20 %, alors que l'élément français accusait un excédent de 84 décès.

Bessan, comme tout le Bas Languedoc, subit donc, de nos jours, une véritable invasion pacifique; si elle nous surprend, c'est que depuis quarante ans, les envahisseurs sont des étrangers au lieu d'être des Français.

L'allure suivie par la courbe de population, de 1851 à nos jours, a toujours été uniquement réglée par le facteur économique, c'est-à-dire par ses besoins de main-d'œuvre. Les trois stagnations ou reculs correspondent aux trois crises, celle du phylloxéra de 1871 à 1890, celle de la mévente de 1900 à 1906, enfin à la crise générale actuelle.

Comme Bessan n'a jamais été un producteur d'hommes, il a dû importer cette main-d'œuvre, mais, comme la culture de la vigne permet de rémunérer convenablement les travailleurs, ceux-ci ne lui ont jamais fait défaut.

Une terre aussi opulente ne peut rester en friche; elle réclame et attire l'homme, mais en même temps lui inocule la stérilité.

Quand on parcourt Bessan, on éprouve une complète impression de gaieté et de prospérité. Point de ruines, de maisons à l'abandon, mais des façades coquettes, des rues propres, bien entretenues et pourtant nous sommes dans un foyer de dépopulation aussi intense que les régions classiques de la Bourgogne, de l'Aquitaine ou de la Normandie (aujourd'hui citée bien à tort).

En réalité, les Espagnols du xx^e siècle ne font que prendre la suite des Rouergats et des Cévenols du xix^e, montagnards durs à la peine qui ont eu vite fait de perdre leur fécondité en ce bas-pays et dont les descendants disparaissent rapidement sous nos yeux.

Cette arrivée des Espagnols apparaît comme une véritable transfusion du sang. Apport jeune et fécond, mais sera-t-il capable de rétablir le dynamisme humain du Languedoc? N'est-il pas à craindre que les nouveaux venus, à mesure que s'accroîtra leur aisance et que s'accroîtra leur assimilation, ne suivent à leur tour l'exemple de leurs devanciers et le vignoble devra-t-il une fois de plus faire appel à des travailleurs de pays de plus en plus lointains?

Quelques observations typiques qu'il m'a été donné de recueillir à Bessan et dans d'autres villages viticoles, m'inclinent à le croire, mais elles sont encore trop peu nombreuses pour permettre d'en tirer une conclusion ferme. La stérilité ou la fécondité ne sont nullement des questions de race, comme le prouve l'exemple des Canadiens Français et des Acadiens. Dans les sociétés européennes, la stérilité semble, de nos jours, marcher de pair avec le développement de l'individualisme et des progrès matériels; les petits-fils uniques de nos Espagnols de Bessan le démontreraient une fois de plus.

RAYNAL.